

Information réglementée, Leuven, 1^{er} septembre 2010 (17.40 CEST)

Résultat annuel de KBC Ancora : - 30,5 millions EUR

Leuven, 1^{er} septembre 2010 (17.40 CEST) – KBC Ancora a affiché pour l'exercice écoulé 2009/2010 un résultat négatif de 30,5 millions EUR, soit -0,39 euro par action, par rapport à une perte de 1,26 milliard EUR lors de l'exercice précédent. Cette perte est due aux habituelles charges de fonctionnement et charges d'intérêts des dettes. La perte des six derniers mois de l'exercice s'est établie à 15,1 millions d'euros, soit -0,19 euro par action. Comme déjà annoncé, KBC Ancora ne distribuera pas de dividende au titre de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, gérant statutaire de KBC Ancora SCA, communique les chiffres annuels, sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale de KBC Ancora du 29 octobre 2010.

Etats financiers abrégés et commentaire¹

Résultats de l'exercice écoulé

	exercice 2009/2010		exercice 2008/2009	
	(en 000 euros)	p.a. (en euros)	(en 000 euros)	p.a. (en euros)
Résultat financier récurrent	-28.203	-0,36	-28.140	-0,36
Autre résultat récurrent	-2.257	-0,03	-2.102	-0,03
Résultat d'opérations de capital	0	-0,00	-1.228.438	-15,69
Résultat exceptionnel	0	0,00	0	0,00
Résultat avant impôts	-30.461	-0,39	-1.258.680	-16,07
Résultat après impôts	-30.461	-0,39	-1.258.680	-16,07
Nombre d'actions émises*		78.301.314		78.301.314

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

¹ KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP).



Communiqué de presse
Information réglementée
Leuven, 1^{er} septembre 2010 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Développements au cours des 6 derniers mois de l'exercice 2009/2010

Valeur intrinsèque de KBC Ancora

KBC Ancora n'a ni acheté ni vendu d'actions KBC Groupe au cours des 6 derniers mois de l'exercice; elle détient 82.216.380 actions KBC Groupe.

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora correspond à 1,05 fois le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette par action. Au 30 juin 2010, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à 8,02 euros par action.

Sur la base du cours de clôture de l'action KBC Groupe le 31 août 2010 (32,76 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 26,38 euros et le cours de l'action KBC Ancora (16,08 euros) affichait une décote de 39,0 % par rapport à la valeur intrinsèque.

Nouvel administrateur délégué

Le 20 mai 2010, Monsieur Luc Discry a été nommé administrateur délégué d'Almancora Société de gestion, pour un mandat à temps partiel. Il remplace depuis le 13 août 2010 Germain Vantieghem, atteint à cette date par la limite d'âge statutaire. Luc Discry rejoint ainsi Franky Depickere, administrateur délégué à temps plein d'Almancora Société de gestion, gérant statutaire de KBC Ancora SCA, société cotée en Bourse.

Participation de Cera dans KBC Ancora

Le 29 juin 2010, KBC Ancora a reçu de Cera SCRL une notification de participation, selon laquelle la société Cera SCRL détenait 46.974.074 actions KBC Ancora au 24 juin 2010. Ces actions représentent une participation de 59,99 % et autant de droits de vote dans KBC Ancora. La notification de transparence précédente de Cera datait du 30 octobre 2008. Dans cette notification, Cera avait communiqué qu'elle détenait 60,69 % de KBC Ancora.

Bilan au 30.06.2010

(en 000 euros)	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2008
TOTAL DU BILAN	2.589.834	2.589.845	3.818.290
Actif			
Immobilisations	2.589.816	2.589.816	3.818.254
<i>Immobilisations financières</i>	<i>2.589.816</i>	<i>2.589.816</i>	<i>3.818.254</i>
Actifs circulants	18	29	36
Passif			
Capitaux propres	1.962.044	1.992.505	3.235.855
<i>Capital souscrit</i>	<i>2.021.871</i>	<i>3.189.854</i>	<i>3.189.854</i>
<i>Réserves légales</i>	<i>0</i>	<i>60.455</i>	<i>60.455</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>-59.827</i>	<i>-1.257.804</i>	<i>876</i>
Dettes	627.790	597.340	582.435
<i>Dettes financières > 1 an</i>	<i>550.000</i>	<i>550.000</i>	<i>550.000</i>
<i>Dettes financières < 1 an</i>	<i>73.864</i>	<i>43.557</i>	<i>14.780</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>3.926</i>	<i>3.782</i>	<i>17.655</i>

Au 30 juin 2010, le total du bilan s'établissait à 2,59 milliards d'euros, un chiffre pratiquement identique à celui de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice écoulé, le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté inchangé. A la date du bilan, KBC Ancora détient 82.216.380 actions KBC Groupe, d'une valeur comptable inchangée de 31,5 euros par action.

Le 31 mars 2009, KBC Ancora a procédé à une réduction de valeur des immobilisations financières (actions KBC Groupe) à hauteur de 1.228,4 millions d'euros. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2009, l'impact négatif de cette opération sur la possibilité pour KBC Ancora de distribuer des dividendes dans le futur a été neutralisé par le biais d'une imputation à la réserve légale et d'une réduction formelle du capital². De ce fait,

- la réserve légale a été ramenée de 60,5 millions d'euros à zéro ;
- le capital souscrit a baissé de 1.168,0 millions d'euros, à 2.021,9 millions d'euros ;
- le résultat reporté (perte) a été réduit de 1.228,4 millions d'euros, à 29,4 millions d'euros (perte).

La perte de l'exercice écoulé (-30,5 millions d'euros) est ajoutée au solde du résultat à reporter, de sorte que KBC Ancora clôture l'exercice avec des fonds propres s'établissant à 1.962,0 millions d'euros, se composant de 2.021,9 millions d'euros de capital et de 59,8 millions d'euros de perte à reporter.

² Comme déjà précisé précédemment, KBC Ancora a l'intention, lors d'une éventuelle reprise (partielle ou totale) future de la réduction de valeur, de prendre les mesures nécessaires afin de neutraliser également l'impact de cette reprise sur la possibilité de distribuer des dividendes.

Par ailleurs, les dettes ont augmenté de 30,5 millions d'euros, du fait que - comme annoncé - les frais de fonctionnement et les charges d'intérêt portant sur l'exercice écoulé ont été financés par un prélèvement de dette supplémentaire.

Résultat des 6 derniers mois de l'exercice 2009/2010

	2S exercice 2009/2010		2S exercice 2008/2009	
	(en 000 euros)	<i>p.a.</i> (en euros)	(en 000 euros)	<i>p.a.</i> (en euros)
Résultat financier récurrent	-14.110	-0,18	-14.014	-0,18
Autre résultat récurrent	-1.031	-0,01	-898	-0,01
Résultat des opérations de capital	0	0,00	-1.228.438	-15,69
Résultat exceptionnel	0	0,00	0	0,00
Résultat avant impôts	-15.140	-0,19	-1.243.350	-15,88
Résultat après impôts	-15.140	-0,19	-1.243.350	-15,88

Le résultat après impôts s'établit pour les six derniers mois de l'exercice écoulé à -15,1 millions d'euros. Au cours de la même période de l'exercice précédent, la perte était supérieure de 1.228,2 millions d'euros, due quasiment exclusivement à la réduction de valeur, actée le 31 mars 2009, de 1.228,4 millions d'euros de la participation dans KBC Groupe. Ce faisant, la valeur comptable moyenne d'une action KBC Groupe avait été ramenée de 46,4 euros à 31,5 euros.

Etant donné que KBC Groupe n'a pas distribué non plus de dividende en 2010, KBC Ancora a clôturé la seconde moitié de l'exercice écoulé à nouveau par un résultat financier récurrent négatif, à savoir -15,1 millions d'euros (par rapport à un résultat récurrent négatif de -14,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent).

Ce résultat est dû presque exclusivement aux charges d'intérêts des dettes, à hauteur de 14,1 millions d'euros (par rapport à 14,0 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent).

Enfin, l'autre résultat récurrent de KBC Ancora s'est établi à -1,0 million d'euros (pour -0,9 million d'euros lors de la même période de l'exercice précédent). Sur ce montant, un montant de 0,8 million d'euros a trait aux charges dans le cadre de l'association de partage des coûts avec Cera.



Communiqué de presse
Information réglementée
Leuven, 1^{er} septembre 2010 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Commentaire de l'évolution attendue pour l'exercice en cours 2010/2011

On s'attend à ce que les charges dans le cadre de l'association de partage des coûts avec Cera avoisinent 1,7 million d'euros, dans la ligne de l'exercice écoulé. Le total des charges d'intérêts pour l'exercice 2010/2011 est estimé à environ 30 millions d'euros, les autres charges de fonctionnement étant estimées quant à elles à environ 0,5 million d'euros.

Lors de l'annonce, le 18 novembre 2009, de l'approbation de son plan stratégique par la Commission Européenne, KBC Groupe a indiqué qu'il avait l'intention de distribuer en 2011 un dividende au titre de l'exercice 2010. Le 5 août 2010, KBC Groupe a publié un résultat semestriel (1^{er} semestre de 2010) de 591 millions d'euros, pour un résultat sous-jacent de 1.097 millions d'euros sur la même période.

Informations relatives au contrôle externe des données comptables annuelles

Les données comptables ont été contrôlées par le commissaire. Ce contrôle n'a pas révélé d'éléments susceptibles d'entraîner des adaptations matérielles des données comptables pour la période clôturée le 30 juin 2010. Les comptes annuels ont fait l'objet d'une déclaration sans réserves du commissaire.

Le commissaire a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué correspondent aux comptes annuels constatés par le Conseil d'Administration.

KBC Ancora est une société cotée en Bourse, qui détient environ 23% des actions de KBC Groupe; en compagnie de Cera, de MRBB et les Autres Actionnaires Stables (AVA), elle assure la stabilité de l'actionariat et l'expansion du groupe KBC. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier:

14 octobre 2010 : rapport annuel 2009/2010 disponible
29 octobre 2010 : Assemblée Générale
3 novembre 2010 (17.40 CET) : déclaration intermédiaire (1T)
28 janvier 2011 (17.40 CET) : rapport financier semestriel (1S)
30 avril 2011 (17.40 CEST) : déclaration intermédiaire (3T)
1^{er} septembre 2011 (17.40 CEST) : communiqué annuel

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site Internet www.kbcancora.be

KBC Ancora Investor Relations & contact presse : Jan Bergmans
tél. : +32 (0)16 27 96 72
fax : +32 (0)16 27 96 94
e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be